

<b>CHAMBRE</b> des Représentants.	<b>KAMER</b> der Volksvertegenwoordigers.
SESSION DE 1926-1927.	ZITTINGSJAAR 1926-1927.
Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1927 (1).	Begrooting van het Ministerie van Koloniën voor het dienstjaar 1927 (1).
AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT.	AMENDEMENT DOOR DE REGEERING VOORGESTELD.

Bruxelles, le 19 mars 1927.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre une note relative à un amendement que M. le Ministre des Colonies propose d'apporter au projet du Budget de son Département pour l'exercice 1927.

Il se traduit par une augmentation de 25,000 francs.

Ensuite de cet amendement, ledit projet de Budget s'élèvera :

Pour les Dépenses ordinaires, à la somme de . . . . fr.	4,597,094 »
Pour les Dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . .	2,370,950 »
ENSEMBLE . . . . fr.	6,968,044 »

Agrérez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre des Finances,*

B<sup>on</sup> M. HOUTART.

(1) Budget, n° 4-XI.  
Rapport, n° 110.

(1) Begrooting, n° 4-XI.  
Verslag, n° 110.

**AMENDEMENT.**

<p style="text-align: center;"><b>Première Section. — Dépenses ordinaires.</b></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p>A. — DÉPENSES A CHARGE DE LA BELGIQUE.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;"><b>CHAPITRE PREMIER.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b></p> <p>ART. 5. — Matériel. Entretien des bureaux. Mobilier. Travaux d'entretien et d'aménagement de l'hôtel ministériel. — Frais de télégrammes . . .  . . . . . fr. 209,300 »</p>	<p style="text-align: center;"><b>Eerste Sectie. — Gewone Uitgaven.</b></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p>A. — UITGAVEN TEN LASTE VAN BELGIË.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;"><b>EERSTE HOOFDSTUK.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>HOOFDBEHEER.</b></p> <p>ART. 5. — Materieel. Onderhoud der bureelen. Meubelen. Werken van onderhoud en inrichting van het ministerieel hotel. — Kosten van telegrammen.  . . . . . fr. 209,300 »</p>
--	---

L'augmentation de 25,000 francs justifiée notamment par l'achat de matières premières d'entretien, matériel, combustible, frais d'éclairage, etc., de l'hôtel du Ministre des Colonies, dont les frais d'entretien n'avaient pas été prévus au projet de Budget de 1927 en raison de l'inoccupation de cet immeuble au moment de l'élaboration du Budget.

---